

Y a-t-il une vie après l'Euro ?

Étude ■ Angelo Basile ■ Avril 2015



Avant-propos

Depuis 2008, la zone euro est entrée dans une phase de crise aiguë et profonde. Après l'enthousiasme et les belles promesses des premiers jours, l'heure de la désillusion et du désenchantement semble avoir sonné. Explosion des niveaux de chômage, restructurations d'entreprises en masse, précarisation des classes sociales les plus fragiles, exclusion des jeunes, démantèlement par pans entiers des mécanismes de solidarité conquis de haute lutte au profit d'une redistribution des richesses à l'envers, austérité généralisée : tous les indicateurs sont désormais passés au rouge. Sur la route de l'union monétaire, la liste des revers et des déconvenues est longue mais le plus inquiétant est sans doute encore l'étrange sentiment d'impuissance qui s'en dégage. Plus l'Europe « avance », plus elle paraît irrémédiablement s'enliser dans le borborygme des impasses en tout genre, prisonnière des situations autant incontrôlables qu'incontrôlées, avec toujours ce lancinant constat qu'il n'y a dans tout cela rien de bien surprenant. Rien qui ne pouvait non plus être anticipé, dès lors que l'on accepte de se dégager un tant soit peu du catéchisme libéral. Le ver était en somme dans le fruit et il ne s'est produit rien d'autre, que ce qui devait tôt ou tard arriver.

Existe-t-il une porte de sortie qui permettrait à nos Etats de renouer avec la croissance ? L'Europe est-elle condamnée à vivre pendant de nombreuses années encore dans l'enfer de l'austérité comme l'a fait avant elle, et en suivant les mêmes chemins qu'elle, le Japon ? Allons-nous assister sans pouvoir réagir à la lente et inéluctable mise à mort de nos législations sociales ? Quand s'arrêteront les politiques de dégradation de nos services publics ? Y a-t-il une vie après l'euro ? Toutes ces questions et bien d'autres ne pourront rester longtemps sans réponses même si on sent bien que celles-ci ne sont pas aisées à formuler, pour deux raisons au moins.

La première tient au rapport de force idéologique. Si on excepte le poids des partis libéraux qui n'ont jamais été pris en défaut de cohérence avec eux-mêmes, on doit malheureusement constater qu'à ce jour il n'existe pas de partis de gauche dans nos gouvernements qui croient encore sincèrement aux possibilités d'une autre politique. C'est vrai pour tous les partis socialistes ou sociaux-démocrates, mais cela l'est aussi pour les partis écologistes qui jusqu'ici faisaient figure d'alternative à la social-démocratie. Hier en Allemagne, en Espagne, en Belgique ou en Grèce, aujourd'hui en France ou en Italie, ce sont bien des gouvernements à majorité ou à participation socialiste (parfois en coalition avec les écologistes) qui ont prôné (ou qui prônent) l'adaptation de leur législation sociale et de leurs finances publiques à la logique néolibérale (1). Parce qu'ils en acceptent les prémices, les concepts et tout le cadre théorique qui en découle, ils sont devenus eux aussi les gardiens de la « compétitivité » des entreprises et les promoteurs de l'austérité budgétaire.

La seconde raison relève de la matérialité des stratégies susceptibles d'être mises en œuvre. Quel que soit le bien fondé des options futures envisagées, celles-ci n'auront aucune chance d'aboutir si elles s'avèrent incapables de réunir ou de fédérer autour de leur ligne directrice l'ensemble (ou à tout le moins une majorité) des Etats et des acteurs concernés. Ainsi, ces

deux conditions délimitent une aire de liberté et de capacité d'intervention politique dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle est plutôt restreinte.

Malgré ces contraintes, on aurait tort de considérer que nos gouvernements ne disposent plus de marges de manœuvre. Ces dernières années, de nombreux auteurs, parmi lesquels C. Lapavistas, M.J. Rodrigues, F. Heisbourg, P. Artus ou encore J.P. Fitoussi, se sont penchés sur la question du futur de la zone euro. La synthèse de leurs réflexions et de leurs hypothèses de travail permettent de dégager six grands scénarios que départagent leur nature, leur faisabilité et leur degré de viabilité.

Naturellement, ceux-ci ne sont pas écrits à l'avance et ils ne constituent encore à ce stade que des tendances ou des orientations. Selon les événements économiques, politiques ou sociaux, en fonction des ruptures, des accidents ou des opportunités qui se présenteront, ils pourront se compléter, s'entrecouper ou même se succéder. Quels que soient cependant l'enchaînement ou les circonstances susceptibles de surgir demain, on peut s'attendre à ce que dans ses grandes lignes l'avenir de l'union monétaire européenne se décline autour de l'un voire de la combinaison de plusieurs de ces scénarios (2).

6 scénarios face à l'Euro

Scénario 1 : statu quo actuel

Le **premier scénario**, qui est le plus évident et le plus immédiat, est celui que l'on peut qualifier de *maintien du statu quo actuel*. C'est le plus simple à imaginer, parce que c'est aussi celui qui se donne à voir tous les jours sous nos yeux. Il s'articule autour d'une politique macroéconomique de type hémiplégique avec, d'une part une Banque centrale indépendante mais limitée dans ses objectifs au seul maintien de la stabilité des prix et, d'autre part, une politique budgétaire sévèrement contrainte et confiée à la discrétion d'Etats souvent largement empêchés. Du coup, ces derniers peuvent se voir amputés d'une grande part de leurs réels moyens d'action. Dans ce schéma d'ensemble, on a vu également que la politique monétaire est fédéralisée et que la politique budgétaire est confédéralisée.

C'est-à-dire, sans possibilité d'assistance mutuelle entre les Etats (ou si peu), sans préoccupation des différences structurelles entre les balances courantes en présence, sans intervention de stabilisateurs automatiques (3), sans possibilité de dévaluation. C'est le scénario de la primauté des marchés, de la concurrence à tout crin et de la constitution d'une prétendue union qui n'existe que pour mieux mettre en compétition les pays qu'elle rassemble autour de règles commerciales, tout en les séparant à partir de leurs réalités économiques. Cette ligne de conduite implique l'existence d'une fracture entre les Etats du nord (structurellement bénéficiaires) et les Etats du sud (structurellement déficitaires) ; l'exposition des différentes économies nationales à des chocs asymétriques ; la mise en compétition des salaires ; le démantèlement des législations sociales et des codes du travail. Mais elle suppose aussi : la privatisation des services publics ; les coupes sombres dans les budgets sociaux, éducatifs et culturels ; la flexibilisation des temps, des rémunérations et des conditions de travail ; une explosion du chômage des jeunes et un recul de l'âge de la pension. Toutes raisons pour lesquelles elle se traduit la plupart du temps par : un empiètement du pouvoir politique sur le dialogue social, une limitation de la concertation et de la liberté de négociation entre interlocuteurs syndicaux et patronaux ou la mise en œuvre de politiques d'austérité comme unique horizon.

On ne doit pas se le cacher : malgré ses défaillances avérées, cette option est celle qui a la faveur de la Banque centrale, de la Commission et d'un bon nombre des différents gouvernements de la zone euro. Cela tient à un ensemble de raisons sur lesquelles il n'est pas inutile de revenir, parce qu'elles dépassent les traditionnelles observations qui touchent au poids et à la domination de l'idéologie néolibérale au sein des institutions européennes. Quoique réel et tangible, le mode de pensée capitaliste n'explique pas tout. Entrent également ici en ligne de compte : l'équilibre politique que renferment des Traités adoptés à l'unanimité ; la stigmatisation facile de pays (4) aux balances commerciales structurellement déséquilibrées ; la connotation morale (5) et idéologique de l'effort rédempteur ; la commodité intellectuelle et le manque de courage qu'entretiennent les stratégies qui visent à faire porter le poids des crises sur le dos des plus fragiles ; etc. On est ainsi tantôt mis devant le fait accompli d'une Europe aux règles rigides qui n'incitent pas vraiment à la remise en cause de textes négociés jusqu'aux petites heures du matin, souvent virgule après virgule et point après point; tantôt placés devant la prétendue réalité d'Etats réduits au rang de boucs émissaires et de victimes expiatoires du système.

Cette ligne peut-elle tenir à terme ? Au regard du bilan qu'elle affiche, cela paraît difficilement crédible (6). D'autant qu'elle s'appuie sur l'idée (qui n'est jamais en fait qu'une hypothèse très incertaine) que le rapport de force politique et social du moment est appelé à rester immuable. Or, dans les pays du pourtour méditerranéen comme dans les pays du cœur de l'union monétaire, des voix de plus en plus pressantes se font entendre sur la viabilité de l'euro : y compris parmi ceux qui, hier encore, comptaient au nombre de ses plus fidèles défenseurs (7). En particulier, ce qui est aujourd'hui reproché à la gestion de la zone euro, c'est son incapacité à générer de la croissance et sa facilité à prôner l'austérité aggravée à laquelle elle condamne les pays du sud de l'Europe. Parfois, comme c'est le cas avec la Grèce, sans leur donner l'espoir de pouvoir réduire véritablement leur dette. Avec ce scénario on reste prisonnier d'un problème structurel, qui n'est à aucun moment pris réellement en considération par les Etats qui affichent des comptes courants excédentaires.

Tout au plus ces derniers ont-ils consenti, depuis le mois de mai 2010, à participer plus activement, à la création d'un mécanisme et d'un fonds européens de stabilité financière censés venir en aide aux pays en difficulté. Ce soutien est toutefois lui-même conditionné. Il peut prendre la forme d'un prêt ou d'une ligne de crédit (il ne s'agit donc pas de subventions ou de transferts financiers). Il s'inscrit dans une enveloppe budgétaire limitée (750 milliards pour le MES et 440 milliards pour le FES). Il est directement subordonné à des programmes d'ajustement budgétaire et de réformes structurelles (politique d'austérité oblige). On retrouve ainsi deux des spécificités de l'union européenne qui est de toujours intervenir avec un temps de retard et souvent avec trop peu d'envergure (8).

Scenario 2 : statu quo actuel accomodant

La Belgique est une monarchie parlementaire structurée en un État fédéral.

Le **deuxième scénario** est une variante du précédent, au point qu'on pourrait le qualifier de « *statu quo actuel accomodant* ». Il consisterait, pour l'essentiel, à permettre à un pays de prendre soit unilatéralement soit à la suite d'un accord tacite avec ses partenaires, un ensemble de libertés quant au respect ou à l'application des règles budgétaires qu'exige l'union monétaire européenne. C'est très précisément l'option qu'avait envisagé d'emprunter la France au lendemain de l'élection présidentielle de François Hollande, avant de se raviser et d'opérer une sérieuse courbe rentrante, sans doute par crainte d'une sanction des marchés. Mais c'est aussi l'option à laquelle a recouru très concrètement l'Allemagne au moment de l'adoption des lois Hartz (9). Pour autant, il ne semble pas que ce schéma ait beaucoup plus de chance de s'imposer à l'avenir que le précédent : que ce soit dans le temps (c'est-à-dire sur la durée) ou qu'on l'envisage dans l'espace (au nombre de pays qui s'arrogeraient un droit d'exception). L'Allemagne elle-même ne s'est inscrite dans cette « stratégie du cavalier seul » que pour une période relativement limitée : juste de quoi atténuer les mesures d'austérité qu'elle prenait par ailleurs. Elle n'a sans doute pu le faire qu'avec la complicité directe ou tacite de ses partenaires qui en ont tiré un profit immédiat. Centre de gravité de la zone euro et locomotive économique de l'ensemble de l'Europe, l'Allemagne permet en effet à la plupart des autres Etats-membres de consolider leur niveau de croissance, dès qu'elle augmente celui de ses dépenses budgétaires.

Lors des travaux préparatoires à la constitution de la zone monétaire européenne, les services de la Commission s'étaient ouvertement posé la question des interactions au sein de l'Union. En particulier, celles qui sont liées aux retombées d'une politique budgétaire expansionniste menée par un seul pays, sur les taux de croissance et d'inflation de ses partenaires. Les simulations effectuées à l'époque, on l'a

vu plus haut (10), indiquaient que par son poids économique, son étendue territoriale et l'ampleur de sa population, l'Allemagne était l'un des rares Etats (si pas le seul) à pouvoir utiliser sa politique budgétaire hors des sentiers battus imposés par les Traités, sans craindre de pénaliser ses partenaires. A court terme, une telle option pourrait même avoir du sens, ne serait-ce que parce qu'elle vient clairement en aide aux pays en perte de compétitivité et qui entretiennent des relations de concurrence avec l'Allemagne (11).

Le problème que pose cependant cette ligne de conduite vient du fait qu'elle se heurte à la volonté des différents gouvernements allemands, qui ont toujours refusé d'endosser cette responsabilité jusqu'ici. Cette attitude tient à plusieurs raisons. *Culturelles d'abord* : depuis les débuts de la construction européenne, la vocation de l'Allemagne n'a jamais été de s'élever à la hauteur d'un Etat qui agirait pour le compte bienveillant de ses partenaires. Ses choix économiques actuels comme ces choix monétaires passés, à l'époque où la toute puissante Bundesbank (12) gérait les cours du mark, n'ont jamais eu d'autre finalité que celle de défendre au plus près ses intérêts immédiats. Les

Allemands sont, quoi qu'on en dise ou quoi qu'on en pense, un peuple très germano-centré et fortement replié sur ses problèmes internes. *Raisons économiques ensuite* : parce que les autorités allemandes redoutent l'inflation comme la peste. Or, on sait qu'un Etat qui recourt à une hausse de ses dépenses publiques doit s'attendre à subir sur le moyen ou le long terme de possibles poussées inflationnistes. L'analyse économétrique des effets croisés en la matière allait d'ailleurs dans ce sens. Elle indiquait que si le gouvernement allemand décidait seul d'une hausse répétée de ses dépenses publiques sur une période de cinq ans, les retombées de ce choix en termes d'inflation resteraient limitées au seul territoire allemand et n'auraient pratiquement pas d'impact sur les taux d'inflation français, italien et britannique. *Raisons juridiques enfin* : parce que tirant les leçons de son passé nazi, l'Allemagne a tenu à se doter après-guerre, d'une Cour Constitutionnelle qui exerce une véritable *tutelle* sur les choix politiques de ses gouvernements.

Le droit de saisir cette juridiction est ouvert à tout citoyen dès lors qu'il s'estime lésé dans l'exercice de ses prérogatives fondamentales. Ainsi, lors de la mise en place du Mécanisme Européen de Stabilité et du premier plan d'aide à la Grèce, la Cour de Karlsruhe avait été saisie par un ensemble d'économistes et un député qui remettaient en cause la constitutionnalité de la participation de leur gouvernement à ces actions, parce qu'ils jugeaient qu'elles étaient de nature à leur causer un préjudice en tant que citoyens allemands. Par la suite, le 7 septembre 2011, la Cour allait rendre un arrêt qui, s'il ne mettait pas d'obstacle à la participation de l'Allemagne dans le plan d'aide à la Grèce, n'en rappelait pas moins un certain nombre de règles qui sont propres au droit allemand. Celles-ci indiquaient notamment jusqu'où l'action gouvernementale peut être conditionnée au regard de la constitutionnalité de ses choix. La Cour rappelait ainsi que si la dépense budgétaire est bien une compétence du gouvernement, elle reste soumise, y compris en cas d'accords intergouvernementaux au contrôle du Parlement (le Bundestag) qui ne peut s'y soustraire sous peine de commettre un déni de démocratie. Plus loin elle ajoutait que ce même Parlement ne pouvait autoriser la mise en place de mécanismes à *caractère permanent* qui aurait pour effet de « *conduire l'Allemagne à assumer une responsabilité financière pour les conséquences de décisions prises par d'autres Etats.* » (13)

Scenario 3 : assouplissement

Le **troisième scénario** vise à contourner toutes ces difficultés grâce à un assouplissement généralisé de la gestion de la zone euro et une relecture des Traités qui organisent le fonctionnement actuel de l'Union Monétaire. L'objectif serait ainsi d'aller dans le sens d'un ensemble de réformes qui impliqueraient concrètement une coordination des politiques économiques et sociales des Etats, la soumission de la politique monétaire conduite par la Banque Centrale (BCE) aux choix de politiques générales arrêtées par l'ensemble des partenaires européens, une augmentation sensible du budget de l'Union et un élargissement des marges budgétaires nationales suffisant que pour contenir les chocs économiques toujours susceptibles de surgir à l'avenir.

Dans *La règle et le choix*, Jean-Paul Fitoussi, qui a bien analysé les grandes lignes que pourrait prendre cette option, soutient même que pour atteindre de tels objectifs il n'est pas nécessaire de définir de nouveaux critères de convergence, ni de chercher à modifier la portée de ceux qui existent déjà. Une interprétation assez large des différents Traités permettrait, à tout le moins dans un premier temps, de dégager l'horizon social de l'Union. Il suffirait pour commencer, que la règle budgétaire fasse l'objet d'une directive invitant à une lecture extensive des chiffres. C'est-à-dire : non plus comme le niveau maximal de déficit autorisé, mais comme la norme admise déduction faite, par exemple, des dépenses publiques d'investissement (14). Une orientation de ce type pourrait rapidement être de nature à donner un second souffle aux politiques anti-crise (15) et libérerait les Etats, en phase de rattrapage ou en situation de difficulté, d'un ensemble de contraintes dont il est établi par avance qu'elles ne peuvent, en l'état actuel des choses, qu'obliger les gouvernements à capituler devant l'objectif de plein emploi. Or, abandonner celui-ci équivaut à abandonner le combat pour une société démocratique.

Rendre aux Etats les marges budgétaires qu'ils ont perdues, sans changer les textes des Traités semble donc être une stratégie envisageable. Pour Jean-Paul Fitoussi elle faciliterait même la mise en œuvre de la politique monétaire et l'indépendance des moyens de la Banque Centrale, comme cela est somme toute le cas de la Réserve Fédérale Américaine. Elle permettrait enfin de faire émerger les conditions matérielles, à la fois nécessaires et indispensables, à une réorientation progressive de l'Union Monétaire Européenne vers des politiques plus coopératives et plus solidaires. Ce qu'elle ne connaît pas aujourd'hui. D'abord, parce qu'elle s'articule sur une politique monétaire qui n'a pas pour mission de favoriser le plein emploi et la croissance : contrairement à celle menée par la banque centrale américaine (16). Ensuite, parce que le pacte de stabilité limite sévèrement les gouvernements dans leurs choix de dépenses publiques.

A la différence des précédentes, cette orientation présente a priori un certain nombre d'avantages qui tiennent avant tout à son pragmatisme. Par exemple, elle évite de relancer des négociations à l'issue incertaine sur la révision des Traités. Elle vise à apporter des réponses rapides à des problèmes qui nécessitent des solutions immédiates. Elle prend appui sur les textes existants auxquels elle donne en quelque sorte une deuxième vie, grâce à une grille de lecture qui permet de les interpréter de manière non restrictive. Dans la pratique, une telle ligne de conduite peut contribuer à redéfinir la dimension du budget des institutions européennes pour leur offrir un peu plus les moyens de leurs ambitions et venir directement en aide aux gouvernements nationaux dans la gestion de leurs finances publiques. Au total, il s'agit donc d'une stratégie qui peut être considérée comme un moment de repli ou comme une étape de transition, dans l'attente d'une plus grande intégration des Etats-membres.

Tous ces atouts, auxquels on pourrait en ajouter d'autres : une banque centrale prêteuse en dernier ressort, la définition d'un salaire minimum européen ou la coordination des politiques budgétaire et monétaire semblent effectivement abonder dans la direction d'une option séduisante. Sur le fond, celle-ci laisse cependant ouverte la question de l'actuel rapport de force entre les pays du nord et les pays du sud de l'Europe. Comme elle ne remet pas non plus en cause l'ensemble des mécanismes économiques qui sont à la base des déséquilibres entre les différentes balances commerciales des Etats-membres. Tout au plus se limite-t-elle à repousser les échéances grâce à un élargissement des marges qu'une lecture plus souples des Traités rendrait possible. Encore cette dernière nécessiterait-elle un accord unanime entre tous les partenaires : ce qui devrait pouvoir être obtenu plus facilement qu'une longue renégociation des textes fondateurs de l'union monétaire mais ce qui n'est pas non plus d'emblée acquis pour autant. Le débat est en tout cas moins simple qu'il n'y paraît au premier abord. On serait même tenté de dire qu'il l'est d'autant moins, qu'on sait par ailleurs que toute tentative qui viserait à flexibiliser les normes ou les pratiques budgétaires entraînerait aussitôt un affaiblissement de l'euro. Ce que rejettent catégoriquement la plupart des pays excédentaires, Allemagne en tête, parce qu'il n'irait pas sans incidence sur leur niveau d'inflation, sur la viabilité à terme des opérations réalisées par leurs institutions financières et sur la direction des transferts financiers, qui continueraient à se déplacer des pays du cœur de l'Europe vers ceux de sa périphérie.

Dans ce scénario, le risque de maintenir à long terme les écarts de divergences entre les économies du nord et celles du sud ne disparaît pas. Pas plus que ne s'efface le fossé qui sépare le niveau de chômage des Etats les mieux nantis de celui des Etats les moins « concurrentiels ». Cette option ne peut donc raisonnablement se concrétiser sans une intervention de la Banque Centrale Européenne et sans convaincre l'Allemagne de son bien fondé pour éviter la pression des marchés financiers sur les taux d'intérêt des pays en difficulté (17). A supposer qu'elle l'accepte, il y a fort à parier qu'elle ne manquerait pas d'exiger en retour la mise en place d'un contrôle accru sur les dépenses publiques des gouvernements soutenus : comme elle l'a fait en imposant le Pacte pour l'Euro Plus et le Traité budgétaire. La conséquence probable de tout ceci pourrait être alors une hostilité des populations concernées dont une partie ne manquerait pas d'éprouver le sentiment d'un nouveau déni de démocratie qui pourrait prendre la forme d'une délégitimation des pouvoirs politiques en place, voire d'une recrudescence des nationalismes en tout genre.

Scénario 4 : sortie de la zone euro

Il fait peu de doute, que si l'Union devait s'enliser dans la crise, le démantèlement continu de ses législations sociales ou l'explosion de la pauvreté, elle serait à terme probablement confrontée à des mouvements de rejets politiques ou sociaux de plus en plus violents : ce qui exposerait la zone euro à un risque majeur d'éclatement. C'est le **scénario 4**. Dans cette option, un Etat ou un groupe d'Etats pourraient décider de se défaire brutalement de la monnaie unique. On pense souvent dans ce cas de figure aux pays qui sont économiquement les plus affaiblis au sein de la zone euro (Grèce, Portugal, Espagne, Italie Chypre ou Irlande), parce que ces derniers sont aussi ceux qui éprouvent le plus de difficulté à vivre avec une devise dont les règles de fonctionnement détricotent leur tissu social, portent atteinte à leur système de solidarité et favorisent le dégoût de leur classe politique, parfois au péril des valeurs les plus démocratiques. En réalité, cette vision procède d'un raccourci.

Bien que riche et nanti d'une balance courante anormalement excédentaire, l'Allemagne pourrait également se laisser tenter par cette fuite en avant, une fois lassée des « aides » qui lui seraient

demandées et des « efforts » qui lui seraient indirectement « infligés » par des Etats qu'elle considère comme particulièrement peu scrupuleux, pour ne pas dire plus. Un tel scénario aurait formellement pour conséquences : un retour au mark, monnaie largement surévaluée par rapport à celle des autres pays européens ; un choc d'envergure sur la balance courante allemande et un fléchissement du poids du commerce extérieur de l'Allemagne à l'intérieur du marché européen. Sans négliger le risque d'un réveil brutal de ses vieux démons toujours susceptibles de resurgir d'un passé pas si lointain.

A court terme, ce scénario paraît néanmoins peu réaliste : d'autant qu'avec les règles de fonctionnement actuelles de l'euro et le poids de son économie, l'Allemagne occupe une place centrale au sein de l'union économique et monétaire.

Maillon faible de la zone euro, La Grèce semble avoir évité de toute justesse la tentation d'un abandon de l'union monétaire à la charnière des années 2011-2012, mais la question de son éventuelle sortie (qu'elle soit demain librement choisie ou plus simplement infligée) reste toujours d'actualité.

Elle le restera très probablement encore aussi longtemps que les conséquences de l'austérité qui lui sont imposées par ses partenaires seront ce qu'elles sont : à la fois inutiles et catastrophiques (18), malgré les immenses sacrifices exigés de sa population. Si ce scénario de sortie devait néanmoins se matérialiser, il ne manquerait pas d'exercer un pouvoir d'attraction sur les autres pays du pourtour méditerranéen (Espagne, Portugal, Chypre, Malte et Italie), dont certains bénéficient également de plans de sauvetage européens et qui pourraient être tentés de lui emboîter le pas. A supposer que tout cela se produise réellement que se passerait-il alors concrètement ? Tout d'abord, chacun de ces Etats reprendrait son indépendance monétaire et reviendrait à sa devise nationale (peseta, escudo et lire) qu'il dévaluerait aussitôt d'un coup sec : ce qui à plus ou moins brève échéance devrait avoir un impact positif sur leur balance commerciale, grâce à une réduction de leurs importations (devenues plus coûteuses) et une augmentation de leurs exportations (rendues moins chères).

A moins de continuer à bénéficier d'aides substantielles ou de monétiser (19) leur dette, les taux d'intérêt que ces Etats devraient consentir pour continuer à pouvoir emprunter sur les places financières internationales risqueraient d'être prohibitifs : ce qui alourdirait d'autant le poids de leur endettement déjà élevé. En même temps, les titres émis sur leur dette publique se déprécieraient de façon significative. La perte en serait supportée par les créanciers, c'est-à-dire avant tout les banques dont certaines d'entre-elles pourraient se retrouver en situation de faillite virtuelle, notamment les françaises et les allemandes parce que ensemble, elles détiennent une grande part de l'emprunt total de ces pays.

Cependant, le problème que pose cette ligne de conduite stratégique ne s'arrête pas à la traditionnelle question des dettes souveraines. Sortir de l'euro pour pouvoir pratiquer des dévaluations compétitives, c'est rester dans la logique de l'Europe du grand marché et de la libre concurrence effrénée des entreprises d'un Etat contre celles de tous les autres. L'histoire du système monétaire européen a montré que lorsque ces derniers ont procédé, en guise de réaction, aux ajustements structurels nécessaires, il ne reste souvent au pays qui a fait le choix de dévaluer que celui d'opter pour une nouvelle dévaluation. Pour avoir une portée significative sur le niveau d'une balance courante déficitaire, cette orientation exige donc la mise en place de mesures d'accompagnement qui vont dans le sens d'une baisse des salaires réels, d'un blocage des négociations collectives et d'un accroissement de la productivité des biens exportables : soit une détérioration du rapport capital/travail et un retour

aux conséquences sociales qui découlent des dysfonctionnements actuels de l'union monétaire. A cette différence près, que le scénario de la rupture ou du repli sur soi pourrait bien plonger très vite l'Europe dans une situation de décomposition avancée. Celle-ci pourrait advenir de différentes manières : par la sortie de l'union monétaire d'un seul pays, qu'il soit le maillon faible (la Grèce) ou le maillon fort (l'Allemagne) de la zone euro ; par la sortie simultanée de plusieurs pays ; par la sortie d'un seul ou de plusieurs qui entraîneraient par mimétisme ou contagion, un ensemble de mouvements de sortie en chaîne d'un ou de plusieurs autres pays, etc. A terme, avec la mise à mort brutale de l'euro, ces événements auraient immanquablement des *effets économiques* (augmentation des taux d'intérêt sur les places financières internationales, risques de krach bancaire et atteintes au marché unique, par exemple), *sociaux* (par l'aggravation du chômage dans les pays en grande difficultés) et *politiques* (à travers le chaos des élites, la montée des nationalismes ou l'hostilité des populations vis-à-vis des institutions européennes). Soit un ensemble de dysfonctionnements majeurs qui pourraient bien avoir raison du projet européen lui-même.

Scénario 5 : une vie après l'euro, oui mais sous conditions

D'où cette question toute simple: existe-t-il une vie après l'euro ? Cette interrogation, de nombreux économistes progressistes se la sont posée également. Ils y ont apporté pour la plupart une réponse positive, moyennant cependant le strict respect d'un certain nombre de conditions. C'est le **cinquième scénario**. Il s'appuie sur une dissolution concertée de la zone euro ainsi que sur la maîtrise des effets de son éventuel délitement (20). Cette orientation tourne donc résolument le dos aux stratégies d'affrontement voire d'opposition entre les Etats, au profit d'une logique de la négociation.

L'idée serait plutôt de convier l'ensemble des Etats membre de l'union monétaire à ce qu'il serait convenu d'appeler un divorce à l'amiable : d'où il ne devrait nécessairement ressortir « ni gagnants ni perdants. » Dans ce cas de figure, chacun reconnaîtrait officiellement que, pas plus avec son mode de fonctionnement actuel qu'avec toutes les alternatives qui ont été imaginées jusqu'ici, l'euro ne peut apporter de solution d'avenir à la grave crise que traverse l'Europe. Il s'agirait en quelque sorte de constater l'échec d'une monnaie qui n'aurait, au bout du compte, jamais répondu aux espoirs dont elle était porteuse (notamment en termes de croissance et d'emplois) et d'en tirer définitivement toutes les conclusions.

Cette option pourrait revêtir plusieurs formes. Par exemple, une désintégration coordonnée de la zone euro relayée par un nouvel espace monétaire qu'habiteraient 19 monnaies indépendantes, intégrées dans une sorte de nouveau SME articulé autour d'une monnaie commune : comme l'était hier l'écu. Elle pourrait également consister en un fractionnement de l'union monétaire actuelle suivi à court, moyen ou plus long terme de la recomposition d'une ou de plusieurs zones monétaires nouvelles qui regrouperaient en leur sein des pays aux structures et aux dynamiques économiques convergentes, etc.

Cette dernière orientation a déjà fait l'objet d'un large débat et a été plusieurs fois évoquée, en particulier par le gouvernement allemand, au plus fort de la crise de l'euro, soit au tournant des années 2009-2010. Elle s'inscrit dans une vision de type dual de l'avenir de l'union monétaire avec d'un côté les pays du sud de l'Europe et, de l'autre, ceux de son noyau dur du nord, autrefois constitués en zone mark. Cette stratégie reviendrait donc à assurer la cohabitation de deux unions monétaires où se côtoieraient un euro du nord et un euro du sud.

Plusieurs éléments affaiblissent cependant ce scénario. Vu sous l'angle des Etats situés à la périphérie de la zone euro, il semble que les conséquences économiques d'une telle ligne de conduite s'apparentent très fort au scénario de la sortie brutale qui serait décidée par un ou plusieurs pays (scénario 4). Avec des devises plus faibles, le niveau d'endettement de ces pays serait alors d'autant plus alourdi qu'ils devraient par ailleurs concéder des taux d'intérêt plus élevés, que leur imposeraient des niveaux d'inflation supérieurs et des primes de risque censées anticiper d'éventuelles dépréciations monétaires. Sans un retour au contrôle des changes, on retomberait du coup dans l'asymétrie des rapports qui prévalait déjà entre les monnaies faibles et les monnaies fortes à l'époque du système monétaire européen (SME).

Sur un plan plus politique, on doit bien entrevoir qu'une telle orientation n'a que peu de chance d'aboutir sans une entente parfaite entre les grandes puissances européennes que sont notamment l'Allemagne, la France, l'Italie et l'Espagne : soit respectivement la première, la deuxième, la troisième et la quatrième économie d'Europe. Tout l'enjeu résiderait alors dans la question du positionnement de chacun de ces Etats au sein d'un nouvel espace monétaire dont la particularité serait d'être clivé par la coexistence de deux devises. Une telle fracture pourrait déboucher sur la relégation de la troisième et de la quatrième économie européenne dans une aire géostratégique de seconde importance, en même temps qu'elle incarnerait une sorte de mise à l'écart de l'Italie, qui n'est pourtant pas dépourvue d'arguments économiques et qui compte par ailleurs parmi les membres fondateurs de l'Union européenne.

Le cas de la France apparaît encore plus complexe. Deux situations radicalement différentes pourraient en effet se présenter pour ce pays. La première consisterait à prendre comme point de référence l'évolution de l'intégration européenne telle qu'elle s'est toujours jouée jusqu'à présent et, dans ce cas, la logique voudrait qu'elle intègre la zone cœur de l'Europe avec la Finlande, les Pays-Bas, la Belgique, le Luxembourg, l'Allemagne et l'Autriche. Cette option est en effet celle qui va dans le sens de son rôle si pas de sa vocation sur la scène politique internationale. La seconde consisterait en revanche à prendre en considération son histoire monétaire et dans ce cas la même logique voudrait qu'elle ne se coupe pas trop de ses partenaires situés sur sa frontière sud, dont les anciennes devises présentaient des similitudes avec le franc. Entre 1979 et 1993, à l'époque où le SME était encore régit par des marges de fluctuations étroites, le franc français et l'escudo portugais ont ainsi été dévalués trois fois, la peseta espagnole quatre fois et la lire italienne sept fois (21).

Pour la France, intégrer une zone monétaire dominée par un euro du nord ne semble cependant envisageable que pour autant que l'Allemagne consente, d'une manière ou d'une autre, à revenir sur les principes les plus rigides qu'elle a imposés à l'ensemble de ses partenaires lors de la négociation du Traité de Maastricht. Dans le cas contraire, l'issue pourrait bien apparaître incertaine. Le scénario d'une zone euro consensuellement dissoute, puis partiellement ou totalement recomposée, ne peut donc raisonnablement s'envisager (pour autant qu'il soit envisageable) que dans le cadre d'une Europe débarrassée de ses désordres économiques et réarticulée autour d'Etats qui auront retrouvé les chemins de la croissance et dégagé les marges de manœuvre indispensables à la consolidation de leur modèle social. Ce qui suppose un horizon de moyen terme et un renversement du rapport de force qui joue actuellement au profit du capital contre le travail.

C'est là une condition absolue si on veut éviter que les dévaluations monétaires, qui seraient opérées dans le cadre d'un réaligement des parités négociées, ne se transforment peu à peu soit en nouveaux

plans d'austérité soit en nouvelle guerre économique et commerciale. Dans ce cas, on reviendrait en effet au scénario du « cavalier seul » ou à celui du démantèlement brutal de l'euro.

Sortir de l'union monétaire « par le haut » grâce à des solutions coopératives semble donc nécessiter un retour au contrôle des changes, la mise en œuvre de plans de restructuration des dettes publiques et un soutien actif des banques centrales : au moins comparable à celui que mène la Réserve Fédérale américaine.

En définitive et comme le souligne à juste titre C. Lapavitsas, le problème que pose ce scénario est de nature purement politique : non seulement il n'existe pas à ce jour une entente suffisante entre les Etats-membres pour valoriser la stratégie d'une sortie coopérative et progressiste de l'euro mais par ailleurs, on ne voit pas non plus où sont, à l'intérieur de chaque Etat, les majorités politiques susceptibles de réorienter l'union monétaire européenne dans cette direction. L'Europe toute entière apparaît comme une force ultraconservatrice et on l'a vu, tous les partis de gauche en position de gouverner (à l'exception de Syriza en Grèce) ont intégré dans leur programme (autant que dans leur corps idéologique) les postulats néolibéraux qui sont à la base de la construction européenne du moment. A l'arrivée, le vrai danger de cette option, dont l'objectif est de faire un pas en arrière par rapport à l'euro pour mieux sauter demain dans le train d'une autre Europe, serait d'inciter progressivement chaque Etat à se replier sur ses atouts, sur ses acquis et sur son territoire, dès lors qu'il serait libéré des contraintes que lui impose la monnaie unique.

Scénario 6 : création d'une Union fédérale

C'est précisément pour éviter ce type d'écueil, qui pourrait définitivement reporter aux calendes grecques la concrétisation du projet d'une Europe politique, que certains économistes ont imaginé, dès avant même la constitution de la zone euro, la création d'une Union fédérale. C'est le **sixième et dernier scénario**.

Dans cette option, les Etats ne sont plus mis en concurrence les uns avec les autres. Le mandat de la Banque Centrale Européenne n'est plus limité à la stricte stabilité des prix, mais se voit également élargi aux politiques de soutien de la croissance et de l'emploi. La monétisation des dettes n'est plus empêchée mais contrôlée : ce qui permet de libérer les Etats de la dictature des marchés financiers grâce au recours à des emprunts publics moins coûteux. L'Union elle-même est autorisée à s'endetter.

La politique monétaire et la politique budgétaire sont coordonnées. Les politiques fiscales et sociales sont harmonisées. Le budget de l'Union, sensiblement revalorisé par des taxes nouvelles (perçues par exemple sur la production de CO2 et les transactions financières) autorise la réalisation de transferts des pays riches vers les pays moins nantis : ce qui favorise leur convergence économique.

La croissance, le volume de l'emploi et les investissements stratégiques (en particulier dans le domaine industriel et celui du développement durable) sont consolidés par une meilleure mobilisation des ressources et des instruments financiers que compte l'Union. Le dialogue social récupère des marges de manœuvre : ce qui facilite la libre négociation des salaires et la capacité de conclure des conventions collectives de travail tant au niveau des Etats eux-mêmes qu'à l'échelle de l'Europe.

Le calcul du respect des normes budgétaires contenues dans les Traités européens ne prennent plus en considération le coût des investissements publics. Les institutions européennes se démocratisent et deviennent plus transparentes. Elus au suffrage universel, les membres du Parlement européen exercent un contrôle plein et entier sur les prérogatives de la Commission.

Ainsi imaginé dans une de ses versions les plus progressistes, ce scénario est sans doute l'un de ceux qui vont le plus loin. Parce qu'il réactualise le concept de la coopération entre les Etats, il change de paradigme et revient aux fondements historiques de la construction européenne. Parce qu'il étend les missions et les pouvoirs de la Banque Centrale, il place l'action des gouvernements hors de portée de la tutelle des marchés financiers. Parce qu'il propose de structurer la solidarité entre les peuples sur le modèle du fédéralisme budgétaire et fiscal, il trace les grandes lignes de ce que pourrait être un jour le projet d'une unification politique de l'Europe que beaucoup appellent de leurs vœux, sans jamais trop y croire ou sans jamais trop le vouloir.

Ce modèle fait en effet explicitement référence au système politique qui consacre le principe de l'association de plusieurs Etats ou Régions largement autonomes : chacun abandonnant une partie de ses prérogatives et de sa souveraineté au profit d'un pouvoir central (22). L'Inde, le Brésil, la Suisse, l'Allemagne, les Etats-Unis, le Canada, l'Australie ou encore la Belgique sont des pays juridiquement et politiquement structurés en Fédération. La particularité de ces derniers est que le fonctionnement de leurs institutions s'articule autour d'un partage du pouvoir et des règles de répartition des compétences qui peuvent différer d'un cas à l'autre mais qui, à tout le moins, reconnaissent l'existence d'une égalité de droits entre l'entité fédérale (Etat central) et les entités fédérées (Etats associés). Le fédéralisme est, par voie de conséquence, un système d'Etat composé, où la pratique fait apparaître autant de fédéralismes qu'il y a de régimes fédéraux recensés de par le monde. Néanmoins, on peut observer dans tout Etat fédéral l'affirmation d'une solidarité concrète entre les entités fédérées. La plupart du temps, elle prend la forme de transferts financiers, fiscaux et sociaux, qui vont des régions économiquement fortes vers les régions économiquement plus faibles. Par le jeu des mécanismes de la sécurité sociale et de la redistribution des produits de la fiscalité directe, les finances publiques fédérales garantissent d'importants transferts de revenus interpersonnels. En même temps, elles concourent aussi à la stabilisation régionale. J. Sachs (23) et X. Sala-i-Martin (24) ont ainsi montré que, dans le cas des Etats-Unis, lorsque les revenus d'un Etat en difficulté diminuent d'un dollar, l'impôt fédéral versé par ses habitants baisse de 34 cents. Simultanément, les transferts interrégionaux, qui couvrent l'ensemble du territoire fédéral, augmentent de 6 cents. Au total, ils évaluent donc l'effet de stabilisation du système américain à un seuil de 40% (25).

Ces aides, qui jouent un rôle de stabilisateurs automatiques ont un caractère interrégional et interpersonnel qui permet de différencier le modèle fédéral du modèle confédéral. Dans ce dernier type de système, l'alliance entre les Etats est toujours une union entre nations pleinement souveraines et indépendantes. Elle vise, la plupart du temps, à mettre en commun un ensemble de moyens pour la défense d'un intérêt identique. Dans ce cas, les Etats confédérés (qui gardent un droit de veto) se limitent à déléguer une partie de leurs prérogatives à des mandataires qui siègent au sein d'assemblées où les décisions sont adoptées suivant la règle de l'unanimité. La base juridique de la confédération n'est donc pas une Constitution mais un Traité qui lie les Etats mais pas les particuliers. On retrouve là tous les attributs (ou presque) des institutions supranationales actuelles et, plus singulièrement, ceux de l'Europe, même si cette dernière appréciation mériterait d'être nuancée : depuis l'Acte Unique en effet, le processus d'intégration européenne n'a cessé de s'amplifier. Par exemple, dans le cadre du

Traité de Maastricht, il a été créé une Banque Centrale fédérale, un passeport européen, les pouvoirs du Parlement ont été un peu étendus et les moyens affectés aux Fonds structurels ont été accrus. Ce qui pourrait laisser à penser que l'Europe tend de plus en plus à s'éloigner du schéma confédéral à partir duquel elle a été créée.

La réalité apparaît cependant tout autre. Derrière l'énorme pouvoir de séduction qu'il dégage, le scénario fédéral pose, dans une optique de *court* ou de *moyen terme*, un ensemble de questions et de réflexions cruciales qui tendent à en atténuer l'attrait, qu'à l'évidence il présente au premier abord (26). Parmi celles-ci, trois doivent être tout particulièrement prises ici en considération. Premièrement, si le destin de l'Europe, à tout le moins celui de sa zone monétaire, est bien d'aller dans le sens d'une orientation fédérale, comment expliquer qu'après la succession d'élargissements, de pannes et de crises qu'elle vient de vivre, le budget de l'Union ne dépasse toujours pas 1,26% de son PIB, alors qu'il est de 24% aux USA, de 21% au Brésil et de 14% en Inde (27) ? Deuxièmement : l'Union européenne ne connaît à ce jour aucune forme de solidarité automatique qui, de près ou de loin, s'apparenterait aux méthodes de fonctionnement politique et à la gestion administrative telles qu'elles sont pratiquées dans le cadre des Etats fédéraux. L'idée, on le sait, a été explicitement exclue des Traités et on peut penser que c'est là très exactement le genre de situation qui permettait autrefois à Mme. Thatcher d'affirmer, sans honte ni crainte du ridicule, qu'elle ne consentait à financer l'Europe qu'à la condition expresse que celle-ci lui restitue son argent. Ce que l'on dit moins cependant, c'est qu'elle ne fut sans doute pas la seule dans ce cas. Sinon comment justifier la réticence systématique de tous les chefs de gouvernements, chaque fois qu'ils se voient financièrement mis à contribution ? Troisièmement, pour des économistes comme P. Krugman (28) et C. Wyplosz (29), le destin fédéral de la zone euro (et, sans doute, par voie d'élargissement, de l'Europe tout entière) doit se lire au cœur même des difficultés que crée la monnaie unique. On ne demande qu'à les croire mais n'est-ce pas oublier un peu vite qu'hormis un précédent (et un seul!), l'histoire n'a pas connu d'exemples d'Etats nés d'une unification monétaire ? C'est plutôt l'inverse qui est vrai.

Comme l'a bien relevé F. Heisbourg (30), la création de la Fédération suisse n'est pas liée à celle du franc. Le dollar américain n'existe sous sa forme et dans ses règles actuelles que depuis 1913, date de constitution de la Réserve Fédérale américaine. Avant cela, deux tentatives de création d'une monnaie unique américaine avaient échoué. En Inde, la roupie existait bien préalablement à l'Indépendance du pays mais le modèle fédéral pour lequel celui-ci a opté est sans rapport avec sa monnaie. Plus explicite encore : la Fédération brésilienne a connu plusieurs devises, ce qui fait du Brésil l'exemple même du pays qui « peut survivre à la mort de la monnaie unique » et où par ailleurs, « une monnaie unique peut remplacer une autre monnaie unique » (31).

Finalement, la seule exception vient de l'Allemagne. Par deux fois, d'abord au XIX^{ème} siècle avec l'imposition du thaler (32), puis en 1949 après la création du mark, l'unification politique de ce pays a été la réponse concrète aux défis que posait son unification économique et monétaire. Dans sa forme juridique et politique actuelle, la République fédérale allemande est donc bien la fille naturelle de son ancienne monnaie et de sa banque centrale. De là à penser que le même processus et la même évolution vont se reproduire pour l'union monétaire européenne, il n'y a qu'un pas que rien ne garantit et que les gouvernements ne franchiront de toute façon pas de gaité de cœur : à supposer qu'ils le franchissent un jour. Au regard des enjeux et des conditions matérielles qu'il y aurait lieu de réunir en ce sens, cette stratégie ne peut raisonnablement se concevoir que dans un horizon de *long terme*. Elle implique en effet que des Traités votés à l'unanimité soient revus à l'unanimité : or l'Allemagne elle-

même ne semble plus avoir quoi que ce soit à gagner à ce jeu et ceci explique sans doute pourquoi, au sein de l'Union Européenne, elle apparaît de moins en moins fédéraliste.

L'idée qu'il existe un peuple européen devrait pouvoir s'incarner concrètement un jour : mais on ne voit pas où, pas plus que quand ni comment, tant l'Europe s'est transformée ces dernières années en une machine à produire de l'euroscpticisme. Le scénario fédéral présuppose aussi que l'Union européenne devrait avoir un sens et un poids politique beaucoup plus importants que ceux qu'elle a aujourd'hui : or prise dans sa totalité ou à la dimension de sa seule zone euro, l'Europe n'est ni un pays ni un Etat et encore moins une nation.

Quelques réflexions...

A l'évidence, on est loin du compte et il est difficile de dire parmi les six scénarios qui ont été recensés ici, lesquels sont susceptibles d'émerger à l'avenir. Les trois premiers s'inscrivent dans une logique de statu quo avec les institutions et les règles de fonctionnement actuelles de l'euro : d'où il ressort que seul le troisième présente un intérêt. Les deux suivants s'inscrivent dans une logique de rupture sans toutefois entretenir la moindre espèce de relation entre eux : l'un des deux (le quatrième dans l'ordre de présentation) fait le pari d'une sortie brutale de l'union monétaire par un ou plusieurs Etats membres qui pourrai(en)t alors spéculer sur des dévaluations compétitives pour assurer sa (ou leur) relance et sa (ou leur) compétitivité au détriment des autres.

Raison pour laquelle, on pourrait également qualifier ce scénario de « sortie de l'euro par le bas ».

L'autre (le cinquième par ordre de présentation) s'appuie au contraire sur un démantèlement concerté, négocié et coordonné de l'union monétaire. Dans la mesure où il propose de rendre la souveraineté monétaire aux Etats pour leur restituer en définitive les marges de manœuvre indispensables à la conduite de politiques de gauche, on pourrait le qualifier de scénario de « sortie par le haut ». Le dernier s'inscrit dans une logique de dépassement de l'actuelle zone monétaire par l'avènement d'un budget fédéral et la création d'une Europe politique.

Au total, si on envisage une optique progressiste de sortie de crise de l'euro, seuls trois des six scénarios semblent devoir retenir plus particulièrement l'attention. Le troisième, parce qu'il offre la possibilité (à tout le moins à court terme) de renoncer en partie aux politiques d'austérité dans lesquelles l'Europe monétaire est désormais emprisonnée sans aucune efficacité. Le cinquième, parce qu'il propose, à partir d'une stratégie coopérative, de rendre aux Etats tous les leviers utiles à leur souveraineté économique et sociale. Le sixième, parce qu'il consiste en une tentative de refondation de l'Europe en lui insufflant une nouvelle impulsion politique.

Pour autant que les rapports de force existent ou parviennent à se constituer dans ce sens (ce qui n'est malheureusement pas le cas aujourd'hui), l'avenir de l'euro pourrait donc s'écrire à partir d'une de ces trois orientations prises séparément ; ou encore enchaînées les unes à la suite des autres ; ou encore combinées deux à deux. Le troisième scénario pourrait alors jouer à court terme un rôle de transition, que viendrait par la suite relayer à moyen ou à plus long terme, le cinquième ou le sixième. On ne voit pas comment l'euro pourrait décemment survivre dans toutes les autres hypothèses.

Le premier scénario correspond à une cristallisation de la situation actuelle et n'est de toute évidence pas tenable sur la durée. Le second spéculé sur un changement de cap radical de la politique économique allemande est n'est (pour des raisons internes à ce pays) manifestement pas réaliste.

Le quatrième opte délibérément pour la dislocation non coopérative de l'union monétaire et signifie, tout naturellement, la fin de la monnaie unique.

L'issue finale devrait fort probablement se résumer à un choix entre d'une part, un démantèlement programmé de la zone euro au profit d'une (voire plusieurs) monnaie(s) commune(s) et, d'autre part, un saut fédéraliste qui pourrait accélérer le passage à l'Europe politique pour sauver l'euro.

Dans cette marche encore incertaine, le premier choix présente cependant deux atouts majeurs : il peut s'accommoder de la conjoncture politique actuelle et il pourrait prendre forme à plus ou moins brève échéance. A la question : y a-t-il une vie après l'euro ? La réponse n'est pas nécessairement négative.

Sans l'Euro, de quoi l'Europe sera-t-elle faite demain ?

La crise de 2008 n'a pas seulement pris de court les défenseurs de la déréglementation financière à tous crins. Dans sa foulée, elle a aussi mis à bas les illusions sur lesquelles s'appuie la théorie monétariste et révélé, pour qui en doutait encore, que sans la création d'une Europe politique l'euro ne présente aucune espèce de viabilité à moyen terme. Tout au long de ces dernières années, la zone euro n'a cessé en effet de s'enfoncer dans une multitude de problèmes (explosion du chômage, récession économique, démantèlement des législations sociales, augmentation des dettes souveraines, risque d'éclatement de la monnaie unique, etc.) qui tous renvoient à la lancinante question de sa survie. Pour ceux qui avaient conçu l'euro comme une espèce de rampe de lancement ou comme le tremplin vers une possible et future Europe des peuples, le réveil n'en n'a été que plus douloureux.

On peut les comprendre : l'enlèvement dans une longue période de doute d'où on ne voit surgir ni lumière ni salut n'est pas de nature à rassurer.

De quoi l'Europe sera-t-elle faite demain, si l'euro n'est pas le maillon fort qui aurait dû définitivement la souder? Peut-elle encore se projeter dans un quelconque avenir politique, si son union monétaire devait venir à se disloquer sous le poids de ses propres contradictions? Comment parviendra-t-elle à maintenir son modèle social, si elle reste prisonnière du fétichisme des chiffres et des logiques purement comptables? Autant de questions fondamentales qui en cachent d'autres, qui ne sont pas moins essentielles et dont on devine qu'elles ne pourront rester longtemps sans réponses, quel que soit le niveau de difficulté des solutions qu'elles appellent. En réalité, seuls les rapports de force et la capacité des uns et des autres à fédérer (et à se fédérer) autour d'une ligne directrice diront concrètement ce que sera le visage de l'Europe au cours des prochaines années.

Sur le papier, six scénarios peuvent être envisagés. Mais en tout état de cause on ne voit pas très bien comment la poursuite de la politique actuelle, le laxisme budgétaire tacitement accepté à l'égard de l'Allemagne ou encore la fuite en avant, par des sorties unilatérales, d'un ou de plusieurs Etats de l'union monétaire pourraient relancer le projet européen. La première n'offre aucune issue autre que celle de l'austérité généralisée et de l'euroscpticisme grandissant. La seconde n'est praticable que par l'Allemagne mais n'est pas envisageable concrètement, parce que le gouvernement de cette dernière

comme l'ensemble de sa classe politique se refusent à l'aborder sérieusement pour des raisons qui tiennent à la fois à sa culture, à sa loi fondamentale et à ses intérêts économiques.

La troisième enfin n'est rien d'autre qu'un scénario de sortie anarchique de l'euro qui risque d'attiser encore davantage la concurrence entre les pays-membres, au point de réduire l'Europe à un simple champ de bataille économique et commerciale.

Seules une interprétation plus large des normes contenues dans les différents traités budgétaires, une dissolution coordonnée de l'union monétaire ou encore l'institution d'une Europe fédérale peuvent présenter un intérêt à ce stade. Mais chacune de ces trois pistes présente ses limites et ses faiblesses.

L'avantage de la première, qui pourrait concrètement se traduire par une lecture extensive des normes budgétaires admises en excluant de leur mode de calcul les dépenses publiques d'investissement, est d'éviter la renégociation lente et incertaine de textes difficilement arrachés autour d'équilibres extrêmement fragiles. Du moins est-ce là ce que l'on peut raisonnablement espérer et dans ce cas, il est indéniable qu'elle peut offrir en effet des solutions immédiates aux Etats en difficulté, sans nécessairement mettre à contribution tous les autres. Mais elle n'apporte qu'une réponse transitoire : une fois les nouvelles limites de déficits atteintes, le retour des politiques d'austérité n'en sera que d'autant plus contraignant. La seconde, qui pourrait prendre la forme d'une évaporation de la zone euro au terme d'une négociation sans vainqueurs ni vaincus, vise à rendre aux Etats tous les leviers de la politique économique. Un tel objectif pourrait notamment être atteint par la reconstitution des monnaies nationales et la création d'un nouveau système monétaire européen autour d'une nouvelle monnaie commune : un scénario certes envisageable moyennant un retour au contrôle des changes mais qui laisse aussi ouvertes la question de sa faisabilité politique en même temps que celle du devenir de l'Europe. Une telle stratégie implique en effet d'abandonner pour longtemps (si pas pour toujours) le vieux rêve de création d'une Europe unie et politiquement achevée. Mais peut-être n'était-ce qu'un rêve? Celui que se sont toujours proposé d'accomplir les ardents défenseurs de l'Europe fédérale sans que jamais il n'ait été constaté de véritables avancées en ce sens : le Parlement européen n'est pas un Parlement, la commission européenne n'est pas un gouvernement, l'Union Européenne n'est pas une union. Tout juste une addition d'Etats qui ont délégué une partie de leur prérogative (comme la politique monétaire) sans rien recevoir en retour. Aujourd'hui encore, près de soixante ans après la signature du Traité de Rome et en pleine crise de la zone euro, le budget de l'union ne dépasse pas 1,3% de son produit intérieur brut là où celui des USA atteint 25%.

On voit mal comment pourrait naître dans de telles conditions cette Europe des peuples et de la solidarité que beaucoup appellent de leurs vœux, pour autant qu'ils n'aient pas à mettre la main à la poche.

Faute de ruptures, ce qui se met progressivement en place au sein de la zone euro s'apparente à un nouveau modèle européen qui tourne irrémédiablement le dos au Pacte social d'après guerre.

Désormais privés de tout moyen d'action monétaire, financier et budgétaire, plongés dans une logique de concurrence, les Etats sommés de remettre de l'ordre dans leurs comptes n'ont plus d'autre choix que celui de recourir aux politiques du moins disant social (qui n'ont de cesse de démanteler, pan après pan, l'ensemble des législations du travail et des acquis sociaux) et du moins disant fiscal (qui jouent toujours à la faveur du capital). Ils y sont contraints quelle que soit l'orientation idéologique sur laquelle

leurs gouvernements ont été démocratiquement élus. Mais cette compétition entre Etats n'est pas qu'un affrontement entre performances économiques. Elle n'est pas que l'opposition entre travailleurs d'un pays et ceux d'un autre (ou de tous les autres). Elle est beaucoup plus fondamentalement une lutte entre différentes formes de libéralisme, soit en dernière analyse entre différentes versions du capitalisme et, avec elles, entre différents modèles sociaux : l'anglais, le français et l'allemand.

Le premier, fondé sur un individualisme radical, est un ultralibéralisme en ce qu'il rejette les valeurs d'égalité et nie jusqu'à l'existence même de la société. Le second, fondé sur les valeurs de liberté et d'égalité, est un libéralisme tempéré parce qu'il recherche en permanence l'équilibre entre l'économique et le social. Le troisième, qui place la liberté d'entreprise et les règles du droit économique avant tout autre considération, est un ordolibéralisme en ce qu'il assume la primauté d'un ordre économique réglementé, sur un ordre social qui lui est hiérarchiquement subordonné.

L'affrontement entre capitalismes ne se situe donc pas entre deux modèles, l'anglo-saxon et le rhénan, selon la thèse que défendait au début des années 1990 Michel Albert, mais bien entre trois déclinaisons du même système économique parmi lesquelles, la version allemande a pris une large longueur d'avance. Un objectif qu'elle est habilement parvenue à matérialiser à partir d'une stratégie en trois temps. D'abord en imposant les statuts de sa Bundesbank à la Banque Centrale Européenne. Ensuite en faisant de l'euro le double de son mark. Enfin en contraignant ses partenaires à transformer les règles budgétaires en normes constitutionnelles conformément au texte de sa propre Loi Fondamentale.

Au bout du processus surgit peu à peu une société rigide, désenchantée et formatée face à laquelle les populations qui lui sont économiquement, socialement et culturellement éloignées ne parviennent plus à se reconnaître. Un monde où, suivant la métaphore de Jean-Paul Fitoussi, la règle l'emporte sur le choix, laissant transparaître un effacement progressif de la démocratie, parce que les technocrates qui fixent les règles y ont pris l'ascendant sur ceux que le suffrage universel a légitimé.

Devons-nous oublier l'Euro pour sauver l'Europe ?

On avait été prévenu : on allait voir ce qu'on allait voir et il est à craindre, en effet, que l'on ait vu.

Le 1^{er} janvier 1999, l'union monétaire européenne entrait en vigueur dans un état de relative indifférence.

Hormis le cercle étroit des experts, il se trouvait alors peu de personnes pour s'intéresser avec passion aux mécanismes abscons d'une monnaie qui n'était encore très largement qu'une abstraction.

Excité par la curiosité et la nouveauté, cet état d'esprit allait changer radicalement trois ans plus tard avec la mise en circulation des pièces et des billets de banque libellés en euros. Pour la première fois depuis l'élection au suffrage universel des députés européens en 1979, les peuples concernés étaient conviés à partager une institution visible, concrète, palpable. Au même moment, l'Europe entrait dans un nouveau siècle et s'apprêtait à entériner le cinquième élargissement de son histoire.

Nouvelle monnaie, nouvelles frontières, nouveau siècle : sans doute n'en fallait-il pas plus pour que l'euro soit propulsé au rang des projets porteurs des plus grands espoirs. Une bonne partie des écrits de l'époque en témoigne : la monnaie unique était une étape de plus dans le long processus d'intégration

européenne censé nous protéger des spéculations financières, des dévaluations compétitives, des récessions économiques et du chômage. Ce scénario et ce récit ont plus ou moins fonctionné l'espace de quelques années : en gros, de la création de l'union monétaire jusqu'à la charnière des années 2007-2008. Par la suite la crise a révélé toutes les lacunes de l'architecture incomplète de l'euro et mis à bas, l'une après l'autre, l'ensemble des vertus qu'une communauté de « connaisseurs » et de communicateurs, peu soucieuse des réalités, s'était empressée de lui attribuer. Vendue à l'origine comme une réelle avancée ou comme un pari nécessaire sur l'avenir (c'est selon), l'union monétaire n'est plus apparue rétrospectivement que comme une aventure un peu trop audacieuse pour les uns ou comme un grand saut dans l'inconnu pour les autres. Dans tous les cas, comme une entreprise perçue par les citoyens comme la cause de leur précarisation sociale. Peu à peu, l'enthousiasme a fait place au doute et à un malaise profond, entretenus par un ensemble de questions cruciales.

L'euro nous a-t-il mis à l'abri des spéculations financières et libérés de la tutelle des marchés ? Pas le moins du monde (33) : débarrassés des risques de dépréciations monétaires et des dévaluations compétitives, les pays du nord de l'Europe aux balances courantes excédentaires ont massivement prêté leurs capitaux disponibles aux Etats du sud, dès que leurs taux d'intérêt réels ont commencé à baisser. Ceux-ci étaient déjà proches de zéro un an après la création de la zone euro en Irlande et la même conjoncture allait se reproduire en 2005 en Grèce et en Espagne notamment, entraînant comme on l'a vu une spéculation immobilière sans frein. Cette stratégie d'investissements tout azimut apparaissait pourtant au départ d'autant plus gagnante, qu'avec la disparition des risques de changes, chacun était convaincu que le risque de défaut s'était également évaporé. La crise financière allait malheureusement rappeler tout le monde à l'ordre. Dès la fin de l'année 2009, il apparaît clairement que tous les pays du pourtour méditerranéen sont confrontés à une chute de leur taux de croissance qui passe sous le niveau de leur taux d'intérêt réels. S'enclenche alors une spirale négative où l'intervention volontariste des gouvernements pour sauver les organismes bancaires qui ont prêté sans compter induit une hausse de la dette publique des Etats que vient mécaniquement alourdir la chute de leur croissance économique. A son tour, la charge des intérêts dus sur les services de la dette accroît le niveau d'endettement des Etats et ainsi de suite, suivant la logique bien connue de « l'effet boule de neige ». Entre 1999 et 2009, les taux d'intérêt des pays de la zone euro ont très largement convergé à la baisse. Lors de l'entrée en vigueur de l'union monétaire, l'écart entre les taux allemands et grecs est de 1.8% ; il chute à 0.23% en 2005 et explose à 6.36% en 2010. On note ainsi à l'arrivée que si l'euro a bien supprimé la spéculation sur le cours des devises, les marchés lui ont substitué la spéculation sur les dettes publiques à travers l'imposition de taux d'intérêt variables et directement subordonnés au seuil d'endettement des Etats (34).

L'euro nous a-t-il protégés des dévaluations compétitives ? Pas vraiment : architecture désarticulée entre une politique monétaire fédérale et une politique budgétaire confédérale qu'une série de traités ont emprisonnée dans des normes de plus en plus restrictives, l'union monétaire condamne les Etats en situation de déficit aux seules stratégies du moins disant social et du moins disant fiscal. De sorte qu'en bout de course, à travers les baisses de salaires réels, le démantèlement des droits sociaux et l'attribution de cadeaux fiscaux en tout genre, elle a remplacé dans le jeu de la « concurrence libre, loyale et non faussée » les vieilles dévaluations compétitives qui prévalaient avant l'unification monétaire par des dévaluations internes.

L'euro a-t-il fait barrage à l'explosion du chômage ? En aucun cas : certes, il serait économiquement faux de mettre sur le dos de la monnaie unique la totalité des pertes d'emploi qui frappe aujourd'hui la

plupart des pays européens. La crise financière, économique et sociale qui a démarré en 2008 est de toute évidence passé par là. Du reste dans nos Etats, le taux de chômage atteignait déjà des records dans la deuxième moitié des années 1970, à une époque où l'Europe était limitée à 9 partenaires et où la question de la création d'une union monétaire en leur sein n'était encore qu'un rêve éveillé. Il a par la suite baissé de manière significative à la charnière des années 1990 et 2000, à un moment où l'euro était devenu entretemps une réalité. Toutefois, on a vu qu'avec la disparition du risque de change et la baisse des taux d'intérêt dans les pays du sud de l'Europe, la création de la zone euro a entraîné chez ces derniers un afflux de capitaux qui ont débouché sur des chocs asymétriques, sources de multiples pertes d'emplois qui ont été aggravées depuis par le choix généralisé des politiques d'austérité conçues comme unique réponse à la crise .

Entre 2000 et 2010, le taux de chômage moyen de la zone euro a systématiquement été supérieur au taux de chômage moyen anglais, suédois ou danois. Trois pays qui, parce qu'ils sont eurosceptiques et parce qu'ils n'ont jamais voulu céder leur pouvoir monétaire à une autorité autre que la leur, ont opté pour le maintien de leur monnaie nationale. Un constat qui se vérifie encore lorsqu'on se reporte, pour la même période, au taux de chômage moyen des Etats-Unis et du Japon parce qu'à travers ses normes, ses contraintes, ses critères, la déconnexion des politiques monétaire et budgétaire et la non coordination des politiques économiques européennes, l'euro est une devise de type pro-cyclique qui accentue les crises et pénalise l'emploi (35).

Pour masquer ces réalités et continuer à entretenir malgré tout la mythologie d'un « euro-bouclier » des menaces qui viennent de l'extérieur, les droites libérales n'ont pas hésité ces dernières années à réécrire l'histoire à leur manière. La fable qu'elles nous livrent et que relaient quasi systématiquement à grand renfort de commentaires quotidiens les grands media d'information est que la crise qui frappe l'Europe depuis 2008 serait la conséquence de dépenses budgétaires excessives, accentuées par des coûts salariaux trop élevés qui seraient, à leur tour, responsables de la perte de compétitivité des pays les plus touchés. Position simple, position simpliste, position commode : quoi de plus facile en effet, lorsqu'on entend promouvoir les « vertus » d'une société de plus en plus libéralisée sans jamais en assumer les dérives, que de mettre ses dysfonctionnements sur le compte d'institutions (ici l'Etat et les organisations syndicales) qui visent à délimiter l'étendue des pouvoirs du marché?

La réalité est bien entendu différente. Elle passe par trois constats essentiels qui expliquent pourquoi l'austérité ne peut plus désormais que plomber une économie européenne qui s'enfoncé toujours plus dans la crise. Le premier est relatif aux déficits publics des pays de la zone euro, particulièrement dérisoires en 2007 : à peine 0.7% du PIB (36) de l'ensemble de l'Union Monétaire. Ils ne remonteront qu'à partir de 2008, preuve évidente qu'ils sont bien le résultat de la crise et non sa cause comme le soutiennent à tort les institutions financières. Le second se rapporte à l'évolution des salaires en Europe dont la part qu'ils représentent dans le PIB de la plupart des Etats de la zone euro n'a cessé de se réduire depuis 1999. Inversement, la part des revenus du capital n'a cessé de croître sur la même période laissant transparaître une tendance forte, particulièrement incompatible avec l'idée d'une dérive des salaires comme source explicative de la crise (37). Le troisième vient des immenses flux de capitaux qui, une fois libérés des risques de change et de dévaluations, ont littéralement proliféré du nord vers le sud de l'Europe, entraînant dans les pays de la périphérie : spéculations financières, chocs asymétriques et détérioration des comptes courants.

C'est sur cette toile de fond, qui prend le contre-pied des discours ambiants et de l'air du temps que va se jouer, dans les mois et les années qui viennent, l'avenir de l'union monétaire européenne si pas celui de l'Europe tout entière. Selon toute vraisemblance, cette période verra s'affronter dans une lutte sans merci plusieurs tendances ou orientations dont l'issue dépendra inéluctablement des rapports de forces en présence et de la manière dont seront gérées les phases de rupture susceptibles de surgir ici ou là. Le destin de l'Europe devrait ainsi se jouer autour de quatre visions. Celle de ceux qui, pétris dans leurs certitudes libérales et dans la défense des intérêts qu'ils protègent, n'entendent rien changer à la situation actuelle. Celle de ceux qui, au nom de la préférence nationale, tenteront de tout défaire : et l'Europe et l'euro. Celle de ceux qui, habités par l'esprit du projet européen, s'efforceront au contraire de tout sublimer : l'Europe comme l'Euro. Celle de ceux que la litanie des promesses non tenues a rendus désabusés et qui ne pourront plus désormais concevoir le sauvetage de l'Europe qu'au prix d'un renoncement à l'euro. Les deux premières se rejoignent en ce qu'elles annoncent « la fin du rêve européen » ; les deux suivantes se recoupent en ce qu'elles visent à lui donner un souffle nouveau.

Derrière ces quatre visions se cachent deux lignes de conduite. Le choix qui se pose est celui de l'abandon (options 1 et 2) ou de l'action (options 3 et 4). Entre les deux, il va falloir trancher et il faudra le faire vite car le temps presse. Dépourvue de toute politique monétaire (elle est conduite par la BCE), privée de tous les moyens qu'offre la politique budgétaire (ils sont empêchés), sans possibilité de déployer une politique industrielle (le respect des principes que commande l'ordolibéralisme l'interdit) et dépossédée des leviers qui rendraient possible la conduite de politiques économiques de croissance, l'Europe est tout simplement condamnée à un déclin irréversible. C'est ce que montre très exactement l'évolution des 25 dernières années : celles qui vont de la négociation du Traité de Maastricht à ce jour. Michel Aglietta rapporte ainsi qu'en 1990 (c'était hier), le monde occidental représentait 50% du PIB mondial réparti en part strictement égale entre les USA et l'Europe de l'ouest. En 2010, il n'est plus que de 41%, la part de l'Europe ayant chuté à 19%, faute de croissance. « Mais c'est dans les deux décennies qui viennent que tout se jouera et pourra devenir préoccupant (...). Selon la poursuite des tendances de la décennie 2000 en Occident (...), l'Europe occidentale ne représenterait plus que 10% du PIB mondial en 2030 et 7% en 2050 (38).»

L'Europe est donc bien engagée dans une course de vitesse dont les enjeux ne sont rien moins que le maintien de sa position économique dans le monde et la survie de son modèle social. Dans cette marche qui ne s'arrêtera pas, il n'y a rien à attendre ni à espérer des stratégies qui, ainsi que nous l'avons vu tout au long de ces pages, conduisent à une impasse. Ou bien l'union monétaire a un sens et dans ce cas il faut s'activer à la compléter par les institutions qui lui font défaut pour progressivement passer à une Europe des peuples, qui ne pourra être que politique et fédérale. Ou bien cet objectif n'est-il encore lui-même qu'un rêve irréalisable et dans ce cas, il faudra bien se décider à oublier au plus vite l'euro pour sauver l'Europe.

Notes

(1) En Belgique, les socialistes ont participé au pouvoir de 1988 à 2014 sans discontinuer. En Allemagne, les lois Hartz ont été votées sous une majorité sociaux-démocrates/écologistes, etc.

(2) De nombreux auteurs se sont penchés sur les scénarios d'avenir de la zone euro. Sur ce sujet, on lira avec grand intérêt : C. Lapavistas, *L'Euro en crise ou la logique perverse de la monnaie unique*, in C. Durand, *En finir avec l'Europe*, op.cit. Voir aussi : Maria Joao Rodrigues, *Quels scénarios pour l'avenir de la zone euro ?* in *Analyse Politique Internationale*, juin 2012. Voir également : F. Heisbourg, op.cit. et P. Artus, *zone euro : nature et vérités des risques*, op.cit.

(3) Les stabilisateurs automatiques sont des mécanismes macroéconomiques qui permettent d'amortir les chocs économiques grâce à leurs effets régulateurs et anticycliques. Ils agissent spontanément pour ralentir ou stimuler l'activité économique. Certaines dispositions fiscales et le paiement des allocations sociales en font notamment partie. Les premières lorsqu'elles visent à mieux redistribuer la richesse produite, les secondes par le soutien de la consommation qu'elles assurent.

(4) Il s'agit de pays qui, comme la Grèce, se caractérisent par une structure économique où le niveau des exportations est rarement supérieur à celui de leurs importations.

(5) On retrouve ici un ensemble de caractéristiques déjà relevées dans l'introduction.

(6) Cette appréciation semble largement partagée par tous ceux qui se sont penchés sur l'avenir de la zone euro.

(7) Voir notamment Jacques Généreux et J.P. Fitoussi.

(8) On retrouvera dans C. Degryse, (*La nouvelle gouvernance européenne*, op.cit.), tous les détails relatifs aux instruments mis en place à cet effet : MES, FES, etc.

(9) Contrairement à une légende trop bien établie, l'Allemagne n'a pas toujours été vertueuse avec ses comptes nationaux. Elle a tout particulièrement laissé filer son déficit budgétaire lors de l'adoption des lois Hartz, afin d'amortir dans un premier temps le poids social de ces dernières.

(10) Cfr. Pages 46-47 du présent texte.

(11) Sont directement concernés ici : la Belgique, les Pays-Bas et la France.

(12) Bien que disposant du pouvoir financier au sein du SME, la Bundesbank n'a naturellement jamais géré le cours du mark que dans le sens des intérêts allemands, augmentant notamment les taux d'intérêt chaque fois que la moindre crainte d'inflation apparaissait.

(13) Arrêt de la Cour Constitutionnelle Fédérale d'Allemagne du 7/9/2011, in *Actualités Européennes* du 28/9/2011, Commission des Affaires Economiques Européennes n°16 du 28/9/2011, p. 2.

(14) Telles que, par exemple, les dépenses publiques liées à l'amélioration des infrastructures, de l'éducation, de la formation professionnelle, des soins de santé, etc.

(15) Il s'agit des politiques qui visent à ralentir ou à stimuler l'activité économique en fonction des besoins. Par exemple : augmenter les dépenses publiques pour soutenir la croissance, accroître les allocations de remplacement pour soutenir le niveau de la consommation, augmenter les taux d'intérêt pour contenir l'inflation, etc. L'objectif est dans tous les cas de limiter les fluctuations économiques de trop grande amplitude.

(16) A la différence de la BCE qui ne gère que la stabilité des prix, la Réserve Fédérale Américaine a des missions de maîtrise de l'inflation et de soutien de la croissance. Elle est également prêteuse en dernier recours de l'Etat américain, ce que n'est pas la BCE.

(17) Comme l'a encore montré tout récemment la réaction de Mme Merkel, lorsque la BCE a procédé à l'annonce du rachat de plus de 1000 milliards d'actifs.

(18) La politique d'austérité infligée à la Grèce n'a de fait réglé aucun des problèmes de fond : le chômage s'est accru tout comme le niveau d'endettement du pays n'a cessé d'augmenter, passant de 112% du PIB au moment où s'enclenche la crise à 175% aujourd'hui.

(19) La monétisation de la dette est une opération par laquelle la Banque centrale d'un pays prête directement ou indirectement des moyens financiers à son gouvernement.

(20) F. Lordon, *Ce n'est pas la Grèce qu'il faut exclure, c'est l'Allemagne*, in les Blogs du Monde Diplomatique, 29 mars 2010. Voir aussi Costas Lapavistas, op. cit. et Jacques Nikonoff, op. cit.

(21) M. Burda et C. Wyplosz, *Macroéconomie, une perspective européenne*, Ed. De Boeck, Bruxelles, 1993, tableau 19.4, p.497.

(22) Sur la théorie du fédéralisme, voir F. Perin, *Introduction au droit public*, notes de cours, Presses de l'Université de Liège, 1972. Pour toute cette partie, on peut aussi se reporter avec intérêt à F. Heisbourg, op.cit.

(23) J. Sachs est un économiste américain né en 1954. Il est actuellement consultant spécial du Secrétaire général des Nations-Unies.

(24) X. Sala-i-Martin est un économiste espagnol né en 1963.

(25) A-D Schor, *La monnaie unique*, PUF, Paris, 1995, p.49.

(26) Je dis bien : « Au premier abord... » car si le fédéralisme semble bien être inscrit dans le futur de l'Europe, du moins à long terme, un certain nombre d'obstacles immédiats rendent difficile sa concrétisation à court terme.

(27) F. Heisbourg, *La fin du rêve européen*, op.cit., p.91.

- (28) P. Krugman et M. Obstfeld, *Economie Internationale*, op.cit.
- (29) C. Wyplosz, *Les implications budgétaires de l'union monétaire*, *Problèmes Economiques*, numéro 2214, février 1991.M
- (30) F. Heisbourg, op.cit. p.94
- (31) Ibidem, p.95
- (32) Au XIXème siècle, le thaler était la devise née de l'union monétaire allemande (zollverein).
- (33) Sur les qualités attribuées par essence à l'euro et, de manière générale, sur les limites de la théorie de l'euro bouclier, se reporter aux lectures stimulantes de J. Sapir et de J. Nikonoff déjà citées.
- (34) Les chiffres sont extraits de J. Nikonoff, op.cit., page 88, tableau 17.
- (35) Ibidem, p.53 tableau 4 pour la comparaison avec le Royaume Uni, la Suède et le Danemark et p. 54 tableau 5 pour la comparaison avec le Japon et les USA. L'intérêt de la première comparaison tient à ce que ni le Royaume uni, ni la Suède, ni le Danemark ne font partie de l'UEM. L'intérêt de la seconde à ce qu'elle compare ce qui est comparable, soit trois des économies les plus importantes du monde.
- (36) Cfr H. Stirdyniak, *Réduire la dette publique, une priorité?* *La vie des Idées*, 5 fév. 2013.
- (37) Sur ce sujet, voir notamment Thomas Piketty, *Le capital au XXIè siècle*, Ed. Gallimard, Paris, 2014. Voir aussi, V. Angeli, T. Coutrot, G. Etiévant, M. Husson, P. Khalfa, D. Rallet, J. Rigaudiat, C. Samare et A. Trouvé, *Que faire de l'Europe? Désobéir pour reconstruire*, Ed. Les Liens qui Libèrent, Paris, 2014. En particulier, les pages 57 et suivantes. Michel Husson a par ailleurs mis en ligne quantité d'articles qui traitent du sujet sur son site internet, hussonet.free.fr.
- (38) M. Aglietta, *Zone euro (...)*, op.cit. p.180.